

Blois, le 1er juin 2020

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER ANNONCE LE RETOUR AUX 90 KM/H

Le président du conseil départemental de Loir-et-Cher, Nicolas Perruchot, annonce le retour à la vitesse de 90 km/h sur 10% du réseau routier départemental, soit 330 km de routes au 2 juin 2020.

Avant de prendre la décision finale d'un retour à 90km/h sur certaines routes départementales, Nicolas Perruchot, président du conseil départemental de Loir-et-Cher, a présenté le projet de passage de 330 km de routes à 90 km/h auprès de la commission départementale de sécurité routière afin d'obtenir un avis consultatif.

Celle-ci a rendu lundi 9 mars dernier un avis favorable quant à ce projet. Le préfet l'a officiellement notifié au président.

Nicolas Perruchot s'exprime sur cet avis favorable et sur sa décision de revenir à 90 km/h sur 330 km de routes.

« Nous avons saisi la commission départementale de sécurité routière afin d'obtenir un avis consultatif sur le projet. Les 330 km de routes que nous souhaitons rétablir à 90 km/h ont été étudiées attentivement par nos équipes et répondent aux prescriptions des guides de conception édités par l'État.

Aussi, je me réjouis de l'avis favorable rendu par cette commission.

Après une fine analyse de l'accidentologie du réseau routier en Loir-et-Cher, je vous annonce le passage à 90 km/h sur 330 km de routes.

Plutôt que d'appliquer une mesure sans discernement, nous avons étudié attentivement les axes départementaux et il me paraît pertinent d'adapter la vitesse sur les routes départementales afin de garantir la sécurité de tous. Le passage à 90km/h se fera sur 330 km de routes présentant des conditions optimales de circulation. Dans le même temps, j'ai souhaité que certains tronçons soient portés à 70 km/h, soit 230 km au total.

Afin d'accompagner ce passage à 90km/h, je tiens à attirer l'attention de tous les automobilistes sur l'importance d'adapter son comportement et sa vitesse à la situation qu'ils rencontrent.»

CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr - 06 80 13 75 40

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12